

LIGUE DU BEARN DE PELOTE

Assemblée Générale extra ordinaire
2014

PROCES-VERBAL

Début de séance à 9h40.

Changement des statuts

1. Changement d'adresse du siège de la Ligue du Béarn de Pelote

Le changement d'adresse est voté à l'unanimité.

La nouvelle adresse du siège de la Ligue du Béarn de Pelote est :

Centre Nelson Paillou
12 rue du Professeur Garrigou-Lagrange
64000 PAU

L'Assemblée Générale donne également pouvoir au Comité Directeur de modifier les statuts en cas d'un nouveau changement d'adresse, afin d'éviter la mise en place d'une Assemblée Extraordinaire.
Remarque : la décision est votée,

2. Modification du règlement financier

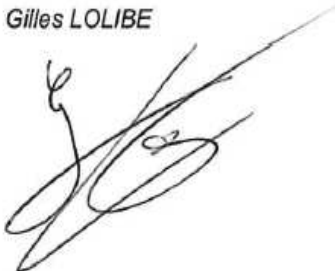
- Etablissement du budget prévisionnel
- Détermination du prix des prestations du Conseiller en Développement

Fin de la séance à 10h20.

Fait à Pau, le 4 octobre 2014

*Le Président
générale*

Gilles LOLIBE



La Secrétaire

Morgane CHEVALIER



LIGUE DU BEARN DE PELOTE

Assemblée Générale Ordinaire
2014

PROCES-VERBAL

SOCIETES	Représentées par MM.	Autres
Section Paloise	Cazadebat	
P. C. Orthézien	Etchemendy	Urbistondo
Stade Salisien	Absent	
Les Jeunes de St Martin Salies	Lolibé	
P. C. Lourdais	Nogaro	
U. S. Sauveterrienne	Castetbon	
P. C. Aspois	Absent	
P. C. Pardisien	Absent	
Navarrenx Pelote	Tauzin	
A. S. Baretounaise	Absent	
U. S. Coarraze-Nay	Gouaillard	Birou
U. S. V. Gelosienne	Lahore	Iribarne
P. C. Maslacquais	Virenque	
S. O. Maubourguetois	Absent	
E. S. de Lembeye	Absent	
A. S. C. de Laroin	Absent	
Messier Sport Oloron	Absent	
Avenir de Bizanos	Barrucq	Lolbé – Chevalier – Juliat
ASPTT – Pau	Absent	
P. U. Monassut	Moura	
La Pala Gantoise	Veyrac	Labonne
Foyer Rural de Mont	Absent	
P. C. d'Ossau	Harcaut	
Morlaàs P. C.	Soulem	
A. S. C. Pontiacq Lamayou	Absent	
Lescar P. C.	Tamos	
La Pelote Ogeuloise	Laberdesque	
P. C. de l'Ousse	Morand	
Beaumont Pau Lotari	Absent	
Billère P. C.	Biben	Laclotte – Lagardère – Bounaud
P. C. Oloronais	Ducap	Nicolau
La pelote Jurançonnaise	Mercader	
P. C. de Ger	Absent	
Pelote Lasseuboise	Morand	
A. P. Burosienne	Absent	
Les Amis de la Pelote Serres Castet	Absent	
Pelote en Ortes	Absent	
C. P.B. B. – Moumour	Peyré	
P. A. Lacq-Audéjos	Virenque	
Esquiule A. C.	Absent	
		21 représentés : 122 voix
Total : 40 sociétés : 204 voix		

En présence des invités :

M. De Troyart, représentant de la mairie de Pau
M.Echeverria, Président de la Fédération Française de Pelote Basque
M.Dufourg, Secrétaire Général de la Fédération Française de Pelote Basque
M.Christian, Trésorier de la Fédération Française de Pelote Basque
M.Destaillac, Sportive Générale de la Fédération Française de Pelote Basque
M.Pla, Directeur Technique National
M.Cazadebat, représentant Pyrénées Presse
M.Vissière, Directeur du centre Nelson Paillou

Début de séance à 10h20.

Mr De Troyart, représentant de la mairie de Pau, accueille l'Assemblée Générale.

Le Président Gilles Lolibé ouvre la séance en remerciant les différents représentants des institutions et Mr Echeverria, Président de la F.F.P.B, d'être présents.

Il remercie également Mr Vissières, Directeur du Centre Départemental Nelson Paillou d'avoir accueilli dans ses locaux le siège de la Ligue du Béarn de Pelote, ainsi que l'Assemblée Générale.

Il présente ensuite le bilan de cette 2^{ème} année de mandat, où plusieurs projets se sont concrétisés : l'arrivée d'un Conseiller en Développement à la Ligue, la mise en place du nouveau logiciel pour les compétitions et la réalisation de l'Intercambio avec la Navarre.

Il remercie Valentin Birou, Conseiller en Développement de la Ligue du Béarn, pour son implication dans la vie de la Ligue ; Alexandra Bounaud, secrétaire de la Ligue du Béarn, pour son implication dans sa mise en place du nouveau logiciel ainsi que les secrétaires du Pays Basque pour leur aide.

Il expose ensuite les projets de la Ligue pour la saison prochaine avec la mise en place de rassemblements de jeunes dans les spécialités internationales, la pérennisation de l'Intercambio avec la Navarre et l'ouverture sur l'Argentine, la mise en place d'une « mallette » d'aides aux clubs pour améliorer la tenue des finales et la création d'une soirée pour récompenser clubs, pelotaris et bénévoles.

Il présente, ensuite, à l'approbation de l'Assemblée Générale, le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2013.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Il procède à l'appel des sociétés et des porteurs de voix, et déclare que le quorum étant atteint, la séance peut donc se tenir normalement.

21 clubs présents ou représentés pour 122 voix portées sur 204 que compte la Ligue du Béarn.

Présentation du Rapport d'Activité qui est adopté, par la suite, à l'unanimité

Morgane Chevalier, Secrétaire Générale, détaille dans les grandes lignes le Rapport d'Activités, celui-ci ayant déjà été envoyés par mail à tous les clubs.

Sur les Effectifs : 2602 licenciés au 1^{er} janvier 2013 – 52 licences de plus qu'en 2013 – 40 sociétés affiliés à la Ligue du Béarn.

Les catégories séniors, cadets, minimes et benjamins sont à la baisse alors que la catégorie poussins et la licence loisirs progressent.

Sur le Fonctionnement Administratif de la Ligue : Les diverses missions incombant au secrétariat sont menées à bien grâce à la bonne entente et la collaboration entre les différentes personnes concernées. Mme Alexandra Bounaud assure la diffusion de tous les documents nécessaires à la bonne marche des compétitions. Elle est présente au siège de la Ligue du lundi au vendredi et gère le quotidien à la satisfaction générale.

La gestion efficace et précise des finances est une véritable assurance pour l'avenir de la Ligue du Béarn et donc indirectement pour celui des clubs béarnais.

L'implication du Président G.Lolibé dans le fonctionnement administratif de la Ligue a permis un bon déroulement de la saison.

Sur le plan Sportif en Béarn : 14 spécialités ont été pratiquées par les clubs de la Ligue en 2013-2014 – 18 avec le Pays Basque et 1 avec les Landes. Ce sont 1037 équipes et 138 joueurs individuels qui auront disputés 103 championnats du Béarn pour la saison 2013-2014. 27 équipes auront porté les couleurs Béarnaises dans 19 Championnats du Pays Basque ou Landes. Pour la saison 2013-2014, il aura fallu 23 journées de Finales pour attribuer les 110 titres (championnats et Tournois de Ligue) des 16 spécialités en 17 lieux différents. L'organisation aura été assurée par 17 sociétés.

Le palmarès démontre que 31 sociétés sont représentées en finales, 28 se partagent les 110 titres. Le P.C. Oloronais conserve la tête du classement, il devance la Pelote Lasseuboise et la Section Paloise.

Sur le plan Sportif en National :

En championnats d'hiver 2013-2014, 21 Titres Nationaux pour la Ligue (*soit 1 de moins, 22 pour la saison 2012-2013*) et en championnats d'été 2014, 5 Titres Nationaux pour la Ligue (*soit 2 de plus, 3 pour la saison 2012-2013*).

14 clubs ont représentés la Ligue du Béarn en championnat de France hiver et été. Pelote Lasseuboise, P.C. Oloronais et Section Paloise se partagent le podium de cette saison.

Médaillés en compétitions internationales :

* VIIIème Championnat du Monde Moins de 22 ans Trinquet à Mercedes (Uruguay) du 13/10 au 19/10/2013

Baptiste HOURCOURIGARAY – Esquiule – Médaille d'Or Paleta Cuir

Florian LAGARDE – Sauveterre – Médaille d'Or Paleta Cuir

* Coupe du Monde Fronton 2020 Mur à Gauche 30m au Haillan du 27/10 au 02/11/2013

Marielle CARRERE-MENAT – Moumour – Médaille d'Or Paleta Gomme Creuse

Kévin et Théo PUCHEUX – Lasseube – Médaille de Bronze Frontenis

Jean Laberdesque, pour la commission Sportive Générale, note un bon fonctionnement des sous-commissions cette saison. Il signale néanmoins un grand nombre de reports, notamment pour les phases finales des compétitions en mur à gauche et souhaite un peu plus de rigueur. Il mentionne également, à l'attention des représentants de la F.F.P.B, que les calendriers des championnats de France n'ont pas été transmis aux Ligues 6 mois à l'avance, comme prévu, et qu'ils ne respectent pas toujours les décisions prises en commissions.

Présentation du Rapport Financier qui est adopté, par la suite, à l'unanimité

André Gouailard, Trésorier Général de la Ligue du Béarn
Assisté par Michel Urbistondo et Alexandra Bounaud

L'exercice comptable commence le 1er septembre 2013 et se termine le 31 août 2014. L'exercice a donc une durée d'un an.

L'équipe qui a permis de présenter les comptes est composée de Michel URBISTONDO qui a réalisé tout le travail d'enregistrement des documents sur notre logiciel EBP.

Alexandra BOUNAUD a classé les pièces justificatives, géré les remises de chèques, élaboré et envoyé les appels d'engagements et assuré le suivi des mutations et des extensions.

Enfin, pour ma part, j'ai procédé à la révision des comptes, aux travaux d'inventaire et à la production du bilan et du compte de résultat. J'ai enfin établi un budget prévisionnel.

Les comptes font apparaître un résultat déficitaire de 19 460,08 € sachant que des produits sont à venir comme la réversion des licences 2014 par la FFPB (14 000 € environ) .

La trésorerie passe de 174 772,97 € au 31 août 2013 à 170 381,35 € au 31 août 2013

Elle se décompose ainsi :

10 681,53 € sur le compte courant
79 662,95 € sur le livret A
78 742,87 € sur le 2ème livret
644,00 € de chèques en cours d'encaissement
650,00 € en espèces

Les créances proviennent des impayés (affiliation à la ligue, engagements des équipes au championnat etc ...) au 31 août 2014.

Les dettes proviennent essentiellement des cotisations sociales de juillet et août ainsi que du salaire net du mois d'août 2014 qui n'ont pas encore été décaissés le 31 août 2014.

Le bilan au 31/08/2014 se trouve en page 69 du rapport d'assemblée générale. Il appelle les remarques suivantes sachant que les soldes par comptes figurent en détail dans la balance page 71 du rapport d'assemblée générale .

A l'actif : c'est ce qu'on possède

Matériel de bureau : 794.00

Ordinateur du secrétariat acquis en décembre 2012
Il est amorti pour 440 €

Créances autres: 1 007.00

Comprend les factures d'engagement non réglées le 31 août 2014

Disponibilités : 170 381.35

Comprend le compte chèque, le compte livret A, le compte sur livret, les chèques en cours d'encaissement et les espèces.

Charges constatées d'avance : 235.93

Comprend une partie de l'abonnement 1&1, de l'hébergement du logiciel compétition, de l'assurance, de la cotisation à la médecine du travail. Ce sont des charges enregistrées en 2013-2014 mais qui concernent en partie l'exercice suivant.

Au passif : c'est ce qui a permis de financer l'actif

Autres réserves : 173 058.49

Excédents cumulés des exercices précédents sauf 2012-2013.

Report à nouveau : 1 276.46

Résultat de l'exercice 2012-2013

Résultat : - 19 460.08

Déficit de l'exercice 2013-2014.

Fonds dédiés (sur subventions de fonctionnement) : 10 000.00

C'est la part non-utilisée de la subvention 2013 du CNDS

Utilisation de la subvention CNDS (pour le CED)

	Montant prévu de la subvention	Exercice comptable 2013-2014	Exercice comptable 2014-2015	Exercice comptable 2015-2016	Exercice comptable 2016-2017
SUBV 2013	12 000	2 000	2 500	2 500	5 000
SUBV 2014	10 000	10 000			
SUBV 2015	7 500		7 500		
SUBV 2016	5 000			5 000	
TOTAUX	34 500	12 000	10 000	7 500	5 000
Subv° 2013 non utilisée		10 000	7 500	5 000	0

Fournisseurs : 131.18

Dette envers SEB (photocopies)

Autres dettes : 6 972.23

Dette au 31/08/2014 qui comprend les salaire nets d'août versés le 2 septembre 2014 ainsi que les cotisations sociales (salariales et patronales) de juillet et août 2014 à payer en octobre 2014.

Le compte de résultat de l'exercice 2013-2014 se trouve en page 70 du rapport d'assemblée générale. Il appelle les commentaires suivants sachant que les soldes par comptes figurent en détail dans la balance page 71 du rapport d'assemblée générale.

Cotisations : 1 200.00

30 affiliations clubs à 40 €

Subventions d'exploitation reçues : 33 600.86

subvention 2014 du CNDS :

CED	10 000,00	
féminines et jeunes	1 000,00	
matériel		500,00

subvention 2014 du Conseil Général

10 000,00

subvention 2014 de la FFPB

12 100,86

Autres produits : 19 964.00

indemnités de mutations		3 160.00
engagements	11 251.00	
intervention du CED dans les écoles	1 029.00	
participations au BF1, BF2		600.00
indemnités d'extensions		3 280.00
ventes de pelotes Ygolf	44.00	

Autres charges externes : 26 202.38

6064 papeterie	347.43	
6068 petites fournitures : ventilateur	32.99	
6131 location salles de réunion		87.00
6132 loyer siège ligue		607.72
6136 entretien du photocopieur + coût des photocopies		2 364.01
616 assurance de le ligue	129.00	
62341 Dotations écoles de pelote	11 900.00	
62342 coupes et médailles	5 798.92	
6238 gerbes	60.00	
6251 déplacements	706.73	
6256 repas finales FFPB	50.00	
6257 repas	1 344.75	
6261 Accès à internet + téléphone sur internet ORANGE		441.04
6262 abonnement à 1&1 (hébergeur du site internet)	93.30	
6263 ligne fixe téléphone nécessaire pour le FAX		130.93
6264 Téléphone portable B&You	212.52	
6265 Hébergement logiciel compétition		1 164.00
Dont 660 € de mise en place		
626 Frais postaux	214.87	
627 frais de tenue de compte		3.50

Rémunération du personnel : 38 784.81

6411 salaires bruts	35 474.71	
V. Birou : 1 594.05 x 12 = 19 128.60		
A. Bounaud : 16 346.11 €		
6413 primes A. Bounaud	1 019.19	
6414 indemnités kilométriques V Birou		2 290.91

Charges sociales : 8 126.46

6455 cotisations patronales	8 049.66	
V. Birou : 3 876.11		
A. Bounaud : 4 173.55		
6475 cotisation médecine du travail	76.80	

Dotation aux amortissements : 264.00

annuité 2013-2014 pour l'ordinateur acquis en décembre 2012

Autres charges : 6 107.00

6582	Engagements des jeunes au paleta Tour	340.00
6583	Frais de stage de formation BF2 – BF3	600.00
6584	reversement de 40 % des extensions perçues à la FFPB	278.00
6585	reversement de 50 % des mutations perçues aux clubs quittés	2 723.00

(dont 698 € mal imputés : il s'agit des versements des mutations et extensions à la FFPB)

Produits financiers : 2 139.71

Intérêts perçus du compte livret A et du compte sur livret

Produits exceptionnels : 120.00

Amendes reçues des clubs

report des subventions non utilisées des exercices antérieurs 13 000

part de la subvention 2013 enregistrée en 2012-2013 et reportée en 2013-2014

engagements à réaliser sur subventions de fonctionnement 10 000

part de la subvention 2013 non-utilisée en 2013-2014

Au pied du compte de résultat - bénévolat : 30 000 €

Il s'agit d'une évaluation du temps passé à la ligue par les dirigeants bénévoles ainsi que des déplacements (non remboursés par la ligue) des dirigeants et juges-arbitres.

** Réunions du lundi.*

Base d'évaluation : 2 fois le smic horaire brut (9.53 € en 2014) + cotisations patronales (25 % du brut environ) soit 23,82 €

5 bénévoles en moyenne

Réunion du lundi de 18 à 20 h : 2h environ

Pendant 52 semaines moins 7 semaines en été soit 45 semaines environ

Soit : 2h x 45 semaines x 5 bénévoles x 23,82 € = **10 719 €**** Présence du Président :*

8h par semaine en moyenne pendant 45 semaines :

Soit 8 x 45 x 23,82 € = **8 575 €**** Travail hors réunions*

Pour 5 bénévoles en moyenne, temps passé à travailler pour la ligue.

1h par semaine pendant 45 semaines

soit 1h x 45 x 23,82 € x 5 bénévoles = **5 359 €**** Coût des déplacements :*Selon les fiches de frais non-remboursés : **2 219 €**Estimation des frais non-déclarés **3 000 €**

Total :	29 872 €
arrondi à	30 000 €

Présentation du budget prévisionnel pour l'exercice 2014-2015 adopté, par la suite, à l'unanimité

André Gouailard, Trésorier Général de la Ligue du Béarn

Erratum : lire 2015 en page 74 du rapport d'assemblée générale, compte 743.

Erratum : lire 2015 en page 74 du rapport d'assemblée générale, compte 744.

Le budget prévisionnel 2014/2015 est présenté en page 73 du rapports d'assemblée générale. L'équilibré est réalisé grâce à un prélèvement sur le fonds de réserve de 14 960 €

CHARGES :

Les Autres charges externes sont, en grande partie, reconduites à partir du dernier exercice en tenant compte d'une augmentation de 2%.

Remarques sur les postes calculés différemment :

60631 Tenues vestimentaires :

Permet de compléter la tenue (chemises) pour les juges -arbitres et les membres du comité directeur

6065 Logiciels :

Changement du logiciel de comptabilité pour une version en ligne

6068 Autres matières et fournitures

Renouvellement du kit pédagogique FFPB

6132 location siège ligue

La location au centre Nelson Paillou nous fait économiser 1 000 € / an environ

6136 location photocopieur

Le contrat Lixbail (1 160 € / an) et le contrat SEB (1 200 € / an environ) arrive à expiration en octobre 2014.

- résilier les 2 contrats en janvier nous aurait coûté 1 455.61 €

- ne pas résilier nous a coûté 1 389.08 €

A partir de novembre 2014, il est possible d'utiliser un photocopieur du centre N Paillou : 0.02 € la photocopies soit pour 10 000 photocopies, **200 €**

L'économie réalisée est de : $1\ 160 + 1\ 200 - 200 = 2\ 160\ €$

6138 Autres locations

location du logiciel de compétition (1€ par licencié), soit pour 2600 licenciés, 2 600 €

616 assurances

A l'occasion du déménagement, la compagnie « mma » a augmenté la prime : 385 € contre 270 € auparavant. L'examen du contrat a montré que la responsabilité civile était déjà prise en charge par la FFPB pour les clubs et les ligues. Après mise à jour et suppression des franchises, la prime est ramenée à 235 €.

6231 Annonces – insertions :

Gerbes

62341 Dotations en matériel aux écoles de pelote

Pas de subvention 2015 de la part du CNDS pour la mutualisation. La ligue prend donc en charge la totalité des dotations, soit 6 000 €.

6264 Téléphones portables B&YOU

2 abonnements téléphone : $2 \times 9.99\ € \times 12 = 240\ €$

A noter l'économie :

300 € (ligne fixe) + 700 € (Orange internet & tél) – 240 € = **760 €**

NB : au centre Nelson Paillou, la ligue bénéficie de deux lignes fixes, une pour les appels reçus (gratuits) et une autre pour les fax reçus (gratuits)

NB : A noter l'économie totale du changement d'adresse du siège :

Location	1 000 €
Photocopies	2 160 €
Assurance	150 €
Téléphone	760 €
ECONOMIE TOTALE	4 070 € par an.

657 Subventions versées par la Ligue

La subvention est versée au Centre d'Entrainement Régional de Pau.

6581 Reversement mutations à la FFPB

20% du montant encaissé

6583 Frais de stage de formation

Concernent les formations au BF1, BF2

6584 Reversement extensions à la FFPB

40 % du montant encaissé

6585 Reversement mutations aux clubs quittés :

50 % du montant encaissé

6815 Dotation aux amortissements

Concerne la répartition du coût de l'ordinateur de notre secrétaire (794 €) sur la durée probable d'utilisation

(3 ans selon les normes fiscales)

794 / 3 = 265 €

6894 Engagements à réaliser sur subventions attribuées (CNDS 2013)

Montant de la subvention CNDS 2013 (pour V Birou) à reporter sur les années suivantes. En 2013 - 2014,

10 000 € ont déjà été reporté sur les 12 000 €.

PRODUITS :

741 Subventions FFPB

Reversement recettes championnat de France : 1 500

Reversement de licences : 4.50 € par licence : 4.50 x 2600 = 11 700 €

743 Subventions Conseil Général

Erratum : lire 2015 en page 74 du rapport d'assemblée générale, compte 743.

On espère que la subvention 2014 de 10 000 € sera reconduite en **2015**

744 Subvention CNDS

Erratum : lire 2015 en page 74 du rapport d'assemblée générale, compte 744.

7 500 € prévus en **2015** pour le Conseiller en développement. Avec le report des 2500 € de la subvention 2013, cela donne **10 000 €**

1 000 € prévus en **2015** pour les féminines et les jeunes

0 € prévus en **2015** pour le matériel

7583 Mécénat généré par le CED :

3000 € selon les prévisions de M. BOBST du Cabinet SENSIBLE

7584 Participations aux stages

Concernent les stages organisés par notre CED.

7588 Autres produits divers

1 000 € - Prestations de notre CED couvertes par une subvention du Conseil Général à l'occasion des Echanges Transfrontaliers avec la Navarre (Intercambio)

7681 Intérêts des comptes financiers débiteurs

Intérêts 2013-2014 minorés pour tenir compte des prélèvements.

7894 report des subventions non utilisées des exercices antérieurs

enregistre la part de la subvention 2013 qui sera utilisée en 2014-2015 : 2 500 €

En conclusion :

Le prélèvement sur le fonds de réserve de 14 960 € permet de financer les dotations aux écoles de pelote pour 6 000 € et une part du salaire du conseiller en développement pour 8 960 €.

Présentation de la Fiche Conditions Financières

Suite à la mise en place du logiciel des compétitions, la Fiche Condition Financières a été modifié :
TARIFS AMENDES – voir Art. V-11 du Règlement de la Ligue
Engagement des équipes en retard → amende égale au montant de l'engagement
Partie non jouée ou absence de résultat (saisie du score sur le logiciel) : 30€ sauf pour les catégories de poussins à juniors.

La Fiche Conditions Financières est votée à l'unanimité.

Présentation des activités du Conseiller en Développement :

Valentin Birou, le Conseiller en Développement, présente son rapport d'activités, axé sur 4 missions principales :

1. état des lieux des écoles de pelote : 9 écoles visitées sur 30 référencées
2. interventions dans les écoles primaires et les centres de loisirs : environ 800 élèves sur 17 écoles et 220 enfants sur 7 centres de loisirs
3. travail autour de la structuration des compétitions de la Ligue : présentation de la « mallette » d'aide à la mise en place de finales comprenant des lettres administratives pré remplies, des affiches signalant l'évènement, proposition d'un jeu de la cible (type shoot à 3pts au basket) pour dynamiser les finales
4. construction d'outils de promotion et recherche de partenaires

Suite au bilan de l'année passée, il expose ses projets pour la saison à venir : réalisation de rassemblements de jeunes et de féminines avec proposition d'un nouveau « championnat » pour ces dernières, recherche de partenariat et travail sur la communication de la Ligue (création d'une commission média).

Présentation du nouveau logiciel de la F.F.P.B :

Alexandra Bounaud, Secrétaire de la Ligue du Béarn, présente les différentes fonctionnalités du logiciel et notamment la partie réservée aux clubs, et explique les marches à suivre pour l'engagement d'une équipe et la saisie des résultats.

Les partenaires de la Ligue : sans lesquels la Ligue aurait de grandes difficultés à fonctionner notamment sur le plan financier. Nous adressons des remerciements à nos Partenaires et Annonceurs pour la confiance qu'ils nous témoignent : Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, Conseil Régional d'Aquitaine, D.D.C.S des Pyrénées Atlantiques, la F.F.P.B, le Comité Départemental de Pelote Basque, le Sport Pyrénées Emploi, le Centre Départemental Nelson Paillou, la République des Pyrénées / Eclair Pyrénées, les municipalités, les clubs et les responsables de trinquets et frontons.

Vœux de la Ligue du Béarn à la F.F.P.B :

L'ensemble des vœux sont détaillés dans le Rapport de l'Assemblée Générale.

Ils portent sur les points suivants :

- Parties en manches : comptage des points en fonction de la victoire/défaite et du nombre de manches jouées, adaptation du nombre de points en fonction du temps de jeu, choix de la mise en place chez les jeunes
- Protection : test des casques avec grille ou visière de protection type hockey
- Administratif : licence couvrant l'année scolaire et non l'année civile, précisions concernant les dossiers d'extensions (entente tripartite, obligation et temps de réponse du club cédant)
- Spécificité pour la paleta pelote de gomme creuse mur à gauche : instaurer un PASA au but

Souhait du P.C. Oloronais en séance : réécriture totale des règlements F.F.P.B

Questions diverses :

Mr Nicolau souhaiterait connaître la pédagogie du DTN ?

Réponse Mr Pla : créer un espace de confiance entre la structure du club et la DTN

Les interventions

Mr Echeverria, Président de la F.F.P.B, note de bonnes idées dans les projets énoncés par le Valentin Birou, Conseiller en Développement, et est favorable à l'animation des finales qu'il souhaite également développer sur les compétitions fédérales.

Pour répondre à la problématique de Jean Laberdesque, responsable de la Commission Générale, en ce qui concerne les calendriers des Championnats de France, il est conscient que leur mise en place n'est pas parfaite et qu'il est parfois contraint à ne pas suivre les plannings énoncés afin de répondre au mieux au déroulement d'une compétition (ex : pas de ½ finales un mois avant la finale).

Il revient ensuite sur les résultats des Championnats du Monde au Mexique qui n'ont pas été à la hauteur de ses espérances malgré la participation de la France à toutes les disciplines avec remplaçants et équipe médicale à disposition. Il conclut en énonçant « nous avons perdu la faim de gagner ».

Mr Pla, Directeur Technique National, partage l'avis du Président de la F.F.P.B quant aux résultats décevants des Championnats du Monde bien que la France ait participé à 13 ½ finales et 8 finales. Malgré ces résultats, il note un état d'esprit du groupe positif, à valoriser.

Fin de la séance à 14h20

Fait à Pau, le 4 octobre 2014

*Le Président
générale*

Gilles LOLIBE



La Secrétaire

Morgane CHEVALIER

